

et renom de mes progeniteurs, m'avoit aydé à parvenir à prospérité et m'avoit secouru en adversité, et qui plus est, garanty d'une extreme ruine, qui m'estoit par mes envieux préparée. Que si ces considerations n'estoient suffisantes à m'esmouvoir à ceste gloire, ou que la splendeur des tiltres des maieurs ne m'incitoit à suivre leurs vestiges, à tout le moings que i'eusse esgard à ma posterité, laquelle ie ne devois frauder de ce qui luy est deu et que par droict ie ne luy peulx oster, à sçavoir l'honneur et le nom de ses ancestres, les tiltres et armes de sa race et les autres dons de nature qui la tiennent apparentée et alliée és grandes maisons, tant en France qu'en Italie et ailleurs. Et combien que les gentilshommes de Bourgogne avec lesquels ie me suis allié fussent bien certains de l'ancienneté et noblesse de ma maison, si est-ce qu'eux ny mes enfans n'estans par le menu informés de ces genealogies estrangeres, ne pouvoient autre chose dire, sinon que du costé paternel i'estois issu des comtes de Vintemille, et du costé maternel, des Paleologues, empereurs de Constantinople, chose qui n'est suffisante pour contenter les esprits des ieunes gens, qui desirent sçavoir particulièrement le discours de l'estoc et fortune de leurs maieurs, à fin que par là ils puissent estre incitez à les suivre és actes genereux et à fuir les occasions des adversitez où aucuns d'eux ont esté oublieux. Et m'avez aussi par plusieurs autres raisons requis et prié, voire coniuéré par les liens de nostre amitié, de vous faire entendre particulièrement les discours des maisons de Vintemille, Paleologues et Las-caris, de leurs vies, mœurs et alliances, à fin de laisser ce thresor, sinon en public, du moins à vous et à ma maison et posterité. A fin qu'en figurant comme en un tableau les mœurs et conditions d'iceux, les enfans de nos enfans s'en puissent resiouir et conformer leur vie aux